l'heure, le tribunal le condamne à 5 fr. d'amende et à un jour de prison.

Dame Levengle Marie voulait recevoir son « bon ami » chez elle. — Dame Duelleroy Hortense chez qui logea Marie n'était disposée à le cela reçut de Marie des coups. Le tribunal en tenant compte ni du printemps, ni de l'ardeur jeunesse de Marie le condamne à deux jours de travail. Plusieurs mois avant !

Lecigne Marie, fille nomade, commerce d'avoir exercé des violences sur Chaumel Eléonore autre fille nomade, est condamnée à 2 jours de travail. Dans cette affaire les chignons ont été furieusement ébréchés.

Chronique colombophile

Vendredi 8 juin, inscription des concours particuliers et concours de Chambre, organisés par l'Union fédérale et la Fédération roubaisienne réunies.

250 francs de prix d'honneur.

Ce concours est donné pour les amateurs utilisés dans un rayon de 6 kilomètres.

Mise exceptionnelle : 1 fr. 75 par pigeon.

Le bureau chez M. A. Bayart, rue Daubenton ; le bureau chez M. J. Dugravé, rue de Rome.

Visite des chevaux

Les opérations de la première commission de classement ont commencé à Roubaix, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome, hier jeudi 7 courant, à 7 heures du matin.

La commission est composée comme suit :

M. Ignace Henri, chef d'escadron de cavalerie territoriale, président.

M. Dissbry Sévère, membre civil.

M. Gi.ods, aide vétérinaire de réserve, à Quesnoy-sur-Deûle.

M. Marin, sous-officier du 19e régiment de chasseurs à Lille, secrétaire.

Fête des Fabricants

La fête des « tripiers », dite des Fabricants, est fixée, par M. le Maire de Roubaix, au lundi 8 août.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du vendredi 1er juin

Présidence de M. Julien Lagache

Etaient présents : MM. Julien Lagache, Georges Motte, Alexandre Vernier, Charles Pollet, Auguste Wallaert, Florin-Chapart, Florent Barrisino, François Roussel et fils, Edouard Duchamel et Bossut-Pichon.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 1900 est approuvé sans observations.

Chambre de commerce et bourse. — Comptes de 1899 — Propositions budgétaires pour 1901.

La Chambre donne son approbation aux comptes de 1899 et aux propositions budgétaires pour 1901 présentés par la Chambre de commerce et la Bourse de Roubaix et pour la Mission Lyonnaise (religieux).

Le marché à terme

Il est donné lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

« Nous ne vous apprendrons rien en vous disant que la hausse et violente dépréciation que les cours des laines ont subie, n'y a actuellement, à déterminé un courant de protestations, à peu près général, contre l'institution des marchés à terme, pour la vente des laines peignées.

« Tout en faisant la part des exagérations que contiennent ces protestations, nous nous plaisons à faire remarquer que le spéculation pure a pris vaillamment, un pied qu'elle ne devrait pas avoir, et que, par ses abus, elle a donné lieu à de très sérieuses critiques.

« Mais faut-il partir de là, pour faire remonter au marché à terme, toute la responsabilité de la situation actuelle ? Ce n'est pas notre avis, car des exemples non moins apparents qu'avant la création du crédit institutions, des effaisissements de cours en sont ignoblis sur les laines, d'une façon aussi sensible et aussi soudaine qu'à l'origine de la crise présente.

« Pour apprécier sainement la question, il faut donc s'éloigner un peu de toute préoccupation résultant de cette crise.

« Il est incontestable que le marché à terme peut rendre des services à l'industrie et à son commerce, en en garantissant contre les fluctuations des cours.

« Nie serait il pas le moyen, sans lui, et avec le pratique actuelle, les transactions commerciales de l'industrie lainière, offrant plus d'incertitude, au se faisant avec plus d'hésitation et de difficulté.

« Quoi qu'il en soit et pour bien établir qu'il n'y a pas de parti-pris chez nous, nous avons cru devoir, le 12 courant, à Reims, nous consultrons volontiers à la suppression du marché à terme de Roubaix-Tourcoing, et avec d'Anvers et de Leipzig, dont il a été la conséquence fercée, étaient aux mêmes suppriment leur façon définitive.

« Mais, comme rien ne nous fait espérer que les places d'Anvers et de Leipzig abandonneront de si-tôt l'objet d'institutions qui leur ont été une cause de sérieux tirent encore des avantages, il nous paraît plus pratique de prévoir le maintien du marché à terme de Roubaix-Tourcoing, mais avec une réglementation plus rigoureuse à l'égard de la spéculation pure.

« Il faut bien dire, d'autre part, que le marché à terme est une institution privée sur laquelle nous n'avons aucun moyen d'action. Son fonctionnement est légal et la suppression en serait d'autant plus difficile qu'elle ne pourrait être réalisé qu'au moyen d'une loi qui spécialiserait en question cette du 28 mars 1885, embrassant dans son ensemble tous les marchés à terme, qui s'agissent de laines, d'alcools, de farines, de valeurs quelconques ou de tout autre chose.

« Dans cette situation, et nous déférant à la délibération que vous avez déjà prise le 14 décembre 1891, au vœu de la même question, nous vous proposons de déclarer :

« Que la Chambre de commerce de Roubaix ne prend pas la défense du marché à terme, malgré certains avantages qu'il peut présenter et qu'elle est toute disposée à en poursuivre la fermeture de préférence par le prévoyance et la prévisible crise d'Anvers et de Leipzig, qui on ont amené la création sont fermés d'une façon effective.

« Nous ajoutons qu'en attendant, il convient d'émettre le vœu de voir la Caisse de Liquidation et de Garantie de Roubaix-Tourcoing rechercher les moyens propres à empêcher la spéculation, soit par la fixation d'un maximum mesuré pour chaque maison opérant à terme, soit par la création de plusieurs types de laines brutes ou peignées, représentant les diverses qualités employées par la fabrique soit, enfin, par tout autre moyen pouvant susceptible de mettre le commerce et l'industrie de la laine à l'abri des surprises dont ils peuvent dit.

La Chambre approuve les conclusions de ce rapport, qu'elle transforme en délibération.

WATTRELOS

La fraude. — Mercredi matin, vers quatre heures, Dans Marie, 46 ans, née à Sendit (Hollande) domicilié à Mouscron, a été arrêtée portesse de 10 kilogs de café.

CROIX

Réception de la « Patriote ». — C'est hier soir, au milieu d'une affluence de monde considérable, qu'a eu lieu la réception de la « Patriote » rentrant dernièrement de la manœuvre de la XXVIe fête fédérale. A 8 h. 20, le train amenant les gymnastes entre en gare, aussitôt le cortège se forme dans l'ordre suivant : La Fanfare des cavaliers de Croix, les gymnastes, les pompiers de la Fire Holden's brigade, le club des Frangins, la fanfare du Crêchet, les vainqueurs.

Les sociétés locales de gymnastique vinrent avec musiques de jouer sur le territoire de Croix. Au moment de faire les vins d'honneur, M. Dufour, président actif de la Société, a prononcé un discours très acclamé. La fête s'est ensuite continuée jusque très tard dans la soirée.

ELIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

TOURCOING

Démission d'un adjoint

Nous avons après avec peine que M. Auguste Ducoulombier, nommé quatrième adjoint lors de la constitution de la nouvelle municipalité, c'est-à-dire le 30 mai dernier, avait donné sa démission de membre de l'Administration.

La détermination de M. Ducoulombier lui a été imposée pour des raisons de santé et sur le conseil même de son docteur.

Lors de son élection, M. Ducoulombier n'avait du reste accepté les fonctions d'adjoint que pour répondre à la manifestation de sympathie de ses collègues du Conseil municipal.

Comme il entendait — imitant en cela les autres membres de l'administration — se consacrer entièrement à ses attributions d'adjoint chargé plus spécialement de la voirie, son habitudes calmes furent brusquement changées et il en ressentit les effets.

Il se résigna à rentrer dans le rang. Il n'en restera pas moins le conseiller dévoué qui continuera à montrer scrupuleusement son mandat en assistant à toutes les séances de l'ensemble conseillers jusqu'à ce qu'il ait pu obtenir avec ses sympathies générales.

***

Le conseil qui est convoqué pour ce soir en session ordinaire de mai aura avant d'aborder son ordre du jour à nommer un 4me adjoint en remplacement de M. Auguste Ducoulombier, dont la démission a été acceptée par M. le Préfet du Nord.

Brillante réception de nos sociétés de gymnastique l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau, retour du concours de Vincennes.

La population tourquennoise répondant à l'invitation de l'administration municipale, a fait hier soir un accueil enthousiaste à nos deux excellentes sociétés de gymnastique l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau, qui toutes les deux ont remporté les succès les plus flatteurs au concours de Vincennes. 20e fête fédérale des sociétés de gymnastique de France.

Bien avant l'heure fixée pour l'arrivée des vainqueurs une foule considérable se dirige vers la gare portant couronnes et bouquets.

A 7 heures le train est signalé, la musique municipale massée sur le quai attaque la *Marseillaise*.

La locomotive siffle, le train stoppe et les *vainqueurs descendent des compartiments.*

M. Dramais, secrétaire général, s'avance vers les gymnastes et les remercie au nom des deux sociétés, leur adresse quelques paroles de félicitations et les informe que l'administration municipale ménage une réception à l'Hôtel-de-Ville aux deux sociétés vic'orieuses.

On sort sur la place de la gare. Les porteurs de trophées de victoire se précipitent et en couronnent nos vaillants gymnastes qui piaient sous le fait.

Un cortège s'organise.

En tête les tambours et clairons des pompiers, la Musique municipale, la Grande Fanfare, les Crick-Sicks, l'Harmonie du Blanc-Seau, Harmonie de la Croix-Rouge, les Trompettes la Revanche et les Amis réunis, l'Harmonie Tourquennoise, Orphéon des Travailleurs, etc. En un mot toutes les sociétés musicales étaient représentées en corps qu'on pas des délégations.

Les sociétés de gymnastique venaient ensuite ; les pupilles en avant, et fermant la marche trois landaus renfermant les dignitaires des deux sociétés. Les voitures étaient escortées des pompiers en armes.

Il est 7 h. 40, lorsque le cortège apparaît sur le l'Hôtel-de-Ville qui est noire de monde, ainsi que la place Victor Hassebroucq.

Dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville sont rouais tous les membres de l'administration et la presque totalité des conseillers municipaux.

Les sociétés pénètrent dans la mairie aux applaudissements de tous.

Lorsque chacun a pris place, M. Emile Lacomte, adjoint, prend la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

La lecture de vos différentes a produit à l'administration municipale une bien grande satisfaction, celle d'apprendre que non seulement vous étiez vaincu, mais vaincu en gens, bels bitte ou vous avez eu à vous mesurer contre les principales et les plus nombreuses sociétés de France et où vous n'avez pas craint, confiant dans la valeur de vos chefs et moniteur, de vous présenter en excellence, c'est-à-dire dans la division la plus haute.

Les prix les plus importants vous ont été attribués. Nous avons une foin de plus constaté que les Tourquennoise, Croix et dans l'abeurs exaspérés ils se condamnent pour vivifier l'industrie et le commerce, malgré les fatigues qu'ils n'imposent, sont de vrai, mon ami l'energie et la volonté de conserver chaque jour quelques heures prises sur leurs repos pour développer des exercices de corps qui font les hommes robustes et les âmes virtues.

Ces succès magnifiques dont nous sommes fiers autant que vous bénissez, sont dû tant à vos travaux persévérants qu'au dévouement infatigable de vos chefs, à la bonne administration de vos sociétés, à la concorde qui règne et régnera toujours entre vous, nous en sommes convaincus.

C'est ainsi qu'on marche à la victoire, c'est ainsi qu'on prépare pour la patrie du bons et dévoués défenseurs.

Continuez, messieurs, le concours de l'administration et du conseil municipal ne vous fera jamais défaut.

Nous avons conscience d'aider ainsi à la prospérité de la France, à l'avenir de la République.

Nous trouvons notre verre pour boire à la santé des vos administrateurs, de vos chefs et moniteurs, et aux succès présents et futurs de l'Union Tourquennoise et de la Jeunesse du Blanc-Seau.

Vive la République !

Ce cri de : Vive la République ! est repris en chœur par tous les assistants.

Des bouquets de fleurs ensuite remis aux présidents et moniteurs des deux sociétés, puis les vins d'honneurs sont servis.

MM. Frère et Delacourt, présidents de l'Union Tourquennoise et de la Jeunesse du Blanc-Seau répondent à tour de rôle et remercient l'administration municipale.

Ils parlent des conditions dans lesquelles s'est effectué le concours et tous deux constatent la parfaite union existant entre les deux sociétés sœurs.

Sur la proposition de M. Delescluze, un vivat chaleureux est chanté en l'honneur de l'administration par les gymnastes.

M. Dron, député-maire, prononce ensuite une de ces vibrantes allocutions dont il a le secret.

J'ai voulu laisser, dit-il, à mon collègue et collaborateur M. Lecluse, l'honneur de vous adresser les éloges que vous méritez sorce qu'il est plus spécialement chargé des affaires militaires et de gymnastique.

Je tiens cependant à joindre ma voix à la sienne et à vous adresser toutes ses félicitations.

M. Dron constate l'union qui règne entre les deux Sociétés et dit qu'il faut travailler à maintenir et développer pour se montrer les dignes enfants de Tourcoing, notre petite patrie dans la grande.

M. le Maire assure ensuite les Sociétés de toutes les sympathies de la municipalité sur la bienveillance des Pouvoirs publics qui peuvent compter à l'avenir comme dans le passé.

La réception prend ensuite fin. Le cortège se reforme pour aller à l'Hôtel-de-Ville où les vaincqueurs reçoivent leur local respectif en cette cette réception leur était ménagée et où l'on a fêté les prix vaillamment disputés.

Adjudication

Hier après-midi a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. Victor Flament, adjoint délégué à l'instruction publique, assisté de MM. Maurice Cordier et Désiré Pargy, conseillers municipaux, à l'adjudication de la fourniture des livres à distribuer en prix aux élèves des écoles communales.

Le devis était de 3.170 fr.

Le même rabais de 43 fr. 75 pour cent a été consenti sur première soumission par MM. Leseur, libraire à Valenciennes, et César Lenoir, libraire à Lille.

Les deux concurrents furent invités à déposer une seconde soumission.

Le Leseur a fait un rabais de 44,75 0/0 de rabais et M. Lesieur 46 fr. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

L'assassinat de la rue de Roubaix

On a encore complètement présent à la mémoire la tragique affaire qui s'est déroulée rue de Roubaix. 111, dans la soirée du 20 février 1899.

Une victime resultat, Mme Devreux, fut assassinée par son serviteur, une jeune fille de vingt ans, Deburque.

Cette dernière n'est pas encore condamnée par suite de diverses annulations de procédure. De la cour de Douai le serviteur qui avait tué, fut renvoyée devant la cour d'Amiens et ensuite devant la cour de Rouen.

Hier, à 3 heures après-midi, M. Bronne, juge d'instruction, est descendu à Tourcoing accompagné de son greffier M. Montaigue. Il a interrogé au bureau central de police tant une série de questions qu'il a jugé nécessaire d'adresser, une dernière enfermé à la prison de Lille.

Grave accident de vélo

Hier matin, vers 5 h. 45. M. Seys, 22 ans, demeurant à Wynckele-St-Eloi (Belgique), et employé chez M. Cousteau, le bonnetier de Roubaix, se rendait à son travail lorsque en passant rue Faidherbe, à hauteur de la rue Motte, le fourche de son vélo se trouva cassée.

M. Seys, qui marchait à une allure assez vive, fut violemment projeté sur le sol et contracta une blessure assez forte au côté gauche de la tête.

Relevé par des passants le blessé fut porté chez M. Deisanny, cabaretier, angle de la rue Motte, où M. le docteur Caroite vint lui donner des soins.

Le patron de l'ouvrier fut prévenu et vint lui rendre visite. Le blessé fut ensuite reconduit chez lui par chemin de fer.

Accident de travail

M. Vandyne J.-B., chef d'équipe chez M. Bouque, constructeur au Bron-Pain, a eu le pouce droit écrasé entre deux sommiers en fer. L'articulation a été ouverte.

— M. Pierre Lepoutre, 25 ans, homme d'équipe à la gare, a glissé en mettant le pied sur un wagon. Blessé de la jambe droite.

— A la filature Alphonse Six, au Fiocon, M. Arthur Bitz, 28 ans, rattachant a été blessé au poignet gauche en nettoyant les cylindres de son métier.

— M. Louis Vienne, 40 ans, homme de peine chez MM. Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, a été blessé au pouce droit par un crochet en matériaux des balles de laine.

MOUVAUX

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal de Mouvaux a tenu sa première séance non ordinaire de mai jeudi soir à la mairie.

La séance est ouverte à 8 h. 54 sous la présidence de M. Victor Vincent, maire.

Vingt-trois conseillers sont présents. M. Dekyve est élu secrétaire de la session de mai.

Compte administratif du maire. — L'ordre du jour appelle d'abord le compte administratif de M. le maire pour l'exercice 1899. M. Vincent, conformément à la loi crée la présidence à M. Carlier 1er adjoint.

M. le secrétaire de la mairie donne alors lecture du compte administratif du maire qui donne en dépenses 130.395 fr. 39, en recettes. 133 fr. 948 74.

L'excédent des recettes au 21 mars est de 2,253 fr. 35, l'excédent sur l'exercice 1899 est de 14,345 fr. 47.

Sur la proposition de M. Carlier, le Conseil vote des félicitations à M. le Maire pour la bonne gestion des affaires communales.

M. Vincent, à son tour, remercie le Conseil et espère que les nouveaux conseillers voudront bien lui faciliter la tâche par leur bonne volonté (Applaudissements prolongés).

Formation des commissions municipales. — On procède ensuite à la nomination des commissions. Sont élus :

1° *Finances, police, affaires militaires.* — MM. Vincent, maire, Carlier Louis et Duhem, Désiré, adjoints, Lebrun Paul, Baron Louis, Six Désiré, Delemsaure Jules, conseillers.

2. *Instruction publique, musique, pompiers, fêtes.* — MM. Duhem, adjoint, Carlier Louis et Duhem Désiré, adjoints, Duhamel Paul, Millet Henri, Haesebrouck Carlos, Surmont Florimond, Bonel Alfred.

3. *Travaux, voirie, tramways, gaz* — MM. Vincent, Carlier, Duhem, Petit, Demeyère, Moreau, Montagne, Decottignies.

Hygiène, salubrité, cimetière — MM. Vincent, Carlier, Duhem, Picavet, Dessauvages, Bouché, Delemsaure, Derain.

4° *Commission scolaire* — MM. Vincent, Carlier, Duhem, Millier, Six, Duhamel.

Election des délégués au Bureau de Bienfaisance. — On passe au vote pour l'élection de deux délégués du Conseil municipal à la commission du Bureau de Bienfaisance.

M. Surmont Florimond obtient 22 voix et M. Demeyère Adolphe 22 voix.

Hospice. — M. le Maire lit une lettre du Gouverneur du Crédit Foncier, relative à l'emprunt contracté pour l'hospice, par laquelle ce dernier propose au Conseil de faire le prêt à 3 fr. 90 au lieu de 4.

M. le Maire fait connaître que l'on insistera auprès du ministre de l'intérieur pour la réunion des emprunts. — Accepté.

Gardes-champêtres. — M. le maire propose au Conseil de leur allouer une somme de 25 francs à chaque garde pour la capture de chez M. Blondet et de solliciter de M. le Préfet du Nord une récompense pour ces deux dévoués agents. Accordé à l'unanimité.

Soutien de famille — Le Conseil, sur la proposition de M. Vincent, est d'accord de solliciter de l'administration militaire un congé illimité en faveur de Decottignie.

La séance est levée à 10 heures.

Les voleurs de coffres-forts

Descente du Parquet

Le parquet de Lille, représenté par M. Prudhomme, juge d'instruction, assisté de son greffier, M. Pisnicke, est arrivé hier à 2 h. 38 en gare de Roubaix où il était attendu par les agents de sûreté Lecoq et Plachart, pour de là se transporter à Mouvaux, à la fabrique Blondel, afin d'instruire l'affaire de la tentative de vol du coffre-fort.

Après avoir fait le constat des lieux, le magistrat a entendu les agents Labbe et Plankaert, puis le directeur de l'usine, M. Rebert.

Le parquet a regagné Lille vers 5 heures.

LILLE

L'affaire des cambriolages

M. Boilleault a continué son enquête toute la journée sur cette affaire de cambriolages dont nous parlons depuis 48 heures.

Un cabaretier, M. Charles Duhemel, 37 ans, rue Pascal à Lens a été à l'exemple de M. Colpart, invité à se présenter aux bureaux de la sûreté pour fournir des explications sur le recel des marchandises qui s'était produit à son domicile.

A cinq heures du matin, le chef de la sûreté s'était rendu au domicile de Duhamel et avait trouvé le cabaretier encore en chemise et dans le lit. Il y avait trouvé six draps et un grand rideau de lit dont on avait fait un ballot qui fut porté au bureau.

Peu à peu, M. Boilleault parvient à reconstituer le genèse de ces vols qui ont été commis en des lieux et à des époques différentes.

C'est ainsi que M. Thabois, négociant rue de Bretagne a reconnu trois paires de drap et une pièce de toile à matelas qui lui avaient été volés dans le courant du mois.

La blanchisserie Sandhers à Sequedin entre en ligne de compte comme victime des cambriolages. Il est survenu dans cette dernière, 50 mètres de toile et 4 douzaines de serviettes simples. Enfin il faut ajouter à tous ces objets volés des pièces de toiles dérobées à des messagers du Tourcoing-Dunkerque.

M. Bellierault a interrogé Schouckers et Gorlin qui ont été ensuite déférés au parquet.

Les vols

A l'actif de Marcheraux, le voleur de mesures d'étain, il faut ajouter le vol d'une horloge dérobée à M. Fernandez, rue des Trois-Mollettes. Le propriétaire de Marcheraux l'ayant aperçu sortant avec une horloge sous le bras a averti la police.

LE NORD
TENTATIVE DE MEURTRE
à Orchies

M. Edmond Descamps, ébéniste, demeurant rue de Tournai, était allé chercher du tabac à l'estaminet portant pour enseigne : *au Facteur.* Il prenant une consommation au comptoir, il vit arriver le sieur Edmond Roger, marchand d'étoffe sur la place. Sans rien mi raison ce dernier dit à M. Descamps : « Je vais te faire ton affaire. »

L'ébéniste se répondit pas et très sagement, pour éviter une querelle, sortit du cabaret. A peine avait-il fait quelques pas dans la rue que *Roger se précipita sur lui et le frappa de plusieurs coups de ciseaux à la tête.* Comme après cette lâche agression le coupable fuyait, une femme le poursuivit et le fit arrêter.

M. le docteur Thery appelé aussitôt, constata que les blessures de M. Descamps quoique graves, ne mettaient pas sa vie en danger.

DUNKERQUE

Un assassin arrêté à Dunkerque

Dans la nuit du 27 au 28 mai dernier, des personnes qui se promenaient dans les environs du bassin de natation à Anvers, entendirent plusieurs coups de feu. Elles accoururent et trouvèrent un homme étendu contre le mur du bassin pendant que trois individus et une femme s'enfuyaient.

Le blessé fut transporté à l'hôpital Ste-Elisabeth où il expirait le lendemain sans avoir pu désigner ses agresseurs.

Le malheureux avait reçu trois balles dans la tête.

La justice belge ouvrit une enquête et apprit que la victime du drame avait été vu le soir du crime au cabaret Verreydt, place du Sud, en compagnie d'un nommé Grosjeane, de la femme de ce dernier, d'un sieur Alphonse et d'un français Léonard Serandi.

Les trois premiers mis aussitôt en état d'arrestation, dénoncèrent comme étant le meurtrier de Barbier le nommé Serandi. Ce qui confirme leur déposition, c'est que Serandi s'avait pas reparu à son domicile, rue Léopold de Waele.

La justice française fut avisée de ce crime et la nuit dernière, la police de Dunkerque arrêtait dans les cabarets du quartier Serandi qui Léonard Serandi qui travaillait à comme terrassier.

Interrogé, Serandi fit des aveux complets, mais il mit sur le compte de l'ivresse l'acte qu'il avait commis.

Il était arrivé à Dunkerque le 30 mai il était descendu au cabaret Delacroix quai de la Visite Serandi, déclara qu'il avait quitté la Belgique pour échapper à la vengeance des compagnons de Barbier qui lui avaient à moitié assommé le lendemain du crime.

Ajoutons que ce drame a produit une vive émotion à Anvers et que de nombreuses bagarres ont eu lieu entre ouvriers belges et français. Un agent de police a même été blessé.

L'évasion du soldat Blavoet

Mr gré d'actives recherches, la gendarmerie n'a pas retrouvé le soldat Blavoet qui, étant en prévention de conseil de guerre, a réussi à s'évader de l'Hôpital-Militaire où il était en traitement.

Tout-fait croire que cet individu s'est réfugié en Belgique avec Calonne. Cet individu, qui est également actuellement recherché, avait, la veille de l'évasion de son camarade, provoqué une bagarre dans la rue des Passereiles avec plusieurs autres marins-navais sujets. Dans cette rixe, Codron, le beau-frère de Blavoet, a même été jeté à l'eau par la bande à Calonne. Fort heureusement, Codron put se sauver à la nage.

Comme des coups ont été échangés de part et d'autre, la police a dressé procès-verbal à tous ceux qui ont pris part à la rixe : Declerc, Colonne, Calonne, Destoker, Duffoir et Maquignon.

PAS-DE-CALAIS
LE ROI DE SUÈDE A CALAIS

Hier après-midi, à trois heures, le roi Oscar II de Suède est débarqué à la gare maritime. Il a été salué à son arrivée par le vice-amiral Margret, représentant le Président de la République ; l'ambassadeur de Suède et Norvège à Paris, M. Apeness, consul à Calais, et les représentants de diverses autres puissances. Après quinzaine minutes de repos, le train qui a pris parte pour Paris où il arrivera à 6 heures 35. Le Président de la République le recevra à son arrivée à la gare du Nord.

FINANCES

Paris, le 7 juin 1900.

Ce sont toujours les nouvelles de Chine qui continuent avec la continuation des réalisations, pèsent sur les cours et alourdissent le marché.

Le 3 0/0 Rechta 100 72.
Le 3 1/2 0/0 à 101.35.
L'Extérieur recule à 72 75.
Sous l'influence de la tendance générale, les Sociétés de crédit sont toujours.
Le Crédit Lyonnais est à 1.065.
Le Comptoir National d'Escompte à 614.
La Société Générale et le Crédit Foncier sont fermes à leurs cours précédents.
Dans le compartiment des valeurs industrielles, l'action Trans-Rome de commerce et d'industrie reste ferme à 171 fr.
L'obligation Hostein entraînant un marché aisément à 101 fr.
Les Charbonnages de Mikhaïlovka sont à 110 fr.
La Voiga-Vichera a des demandes aux environs de 270 fr.
Après une légère réaction, les cours de la Sangha Equatoriale reprennent à 5 fr. 75.
La Société anonyme française de cavalerie, s'est embarqué sur l'*Alberville* pour rejoindre son poste de sous-directeur ; il emmène avec lui MM. Malmedin et Darnerin, qui renforceront le personnel envoyé au service de la Société.
Les actions des Tramways de Paris et du département de la Seine sont recherchées à 880 fr. Cette Société est actuellement en pleine prospérité et vient de partir la plus riche de la banlieue de Paris ; son réseau va être prolongé jusqu'à Argenteuil et aboutira bientôt avant peu.
Les Chemins de fer français sont calmes.

BIBLIOGRAPHIE

Monitour de la Mode du 9 juin 1900. — Le numéro de cette semaine est exceptionnellement intéressant. On y trouvera toute une collection de toilettes d'été aussi nouvelles que pratiques ; de quoi ravir les coquettes les plus blasées.

Parmi les articles, il faut citer une causerie aussi spirituelle qu'autorisée de Mme Kleeb sur *Les préliminaires du mariage et les fiançailles* ; un croit toujours tout savoir en ces matières jusqu'à ce que les événements vous surprennent et alors on se lend sine de trouver un recueil de conseils rempli de quinze de fer ; puis, un article de Dr Marthet, sur la *Profession médicale et les Femmes,* enfin, un article de Mme Demanez enseignant le manière de faire une jupe à plis de dernier modèle avec les patrons du Monitour de la Mode.

Le numéro 0 fr. 25. En vente par tout.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les varices, quand elles sont encore jeunes, il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, la douleur, les crampes. Il prévient les ulcères parfaitement on les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon 4 fr. 50, franco, Paris, 3, rue de la Tacherie. Exact gratuit de la brochure explicative.

C'EST A LA RECOMMANDATION GÉNÉRALE de tous les médecins que le succès du VIN de BANYULS-TRILLES

incontestablement préféré aux autres vins de Banyuls et de la Nouvelle-Calédonie, est dû à ses vertus toujours croissantes et son incontestable supériorité sur tous les autres vins connus jusqu'à ce jour et dont la plupart n'ont d'autres titres, pour attirer la faveur du public, que leurs réclames trompeuses.

TRIBUNE PUBLIQUE

L'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix a décidé dès ce printemps d'ouvrir un concours de cours de dessin ouvert par l'Etcholier.

L'administration de cette association présente vivement contre le procédé déloyal qu'a employé cette association en tronquant d'une manière scandaleuse le texte du règlement et en le faisant suivre d'appréciations absolument erronées.

En effet : 1 Nous reproduisons ci-dessous une clause de ce texte demandant aux concurrents des Fabricants de 6 courant :

« l'Administration de l'*Etcholier* se réserve la faculté de supprimer partie ou totalité des primes au cas de nombre trop restreint ou d'insuffisance notoire des projets soumis. Dans ce cas le droit du concours sera remboursé ».

On est prié de comparer !!..

2° La Revue l'Etcholier est l'organe de l'Association Mutuelle de ses abonnés et adhérents pour la publication des œuvres littéraires artistiques, etc. de ceux-ci.

La cotisation annuelle de cette association est de dix francs remboursables sous les espèces de la Revue l'Etcholier, illustrée, 16 pages avec couverture, paraissant 2 fois par mois.

Il est donc absolument honnête, loyal et équitable que le concours soit gratuit pour les associés abonnés (pour qui a été spécialement conçu par les Anciens élèves de l'Ecole des Arts Industriels) mais il est absolument juste que les adhérents à non concurrent, qui représentent l'appui moral et pécuniaire de notre société mutuelle apportent une certaine cotisation qui est le droit de concours.

Nous forons remarquer qu'aucun bénéfice ne peut être encaissé par les administrateurs de l'Etcholier, tout excédent d'actif devant être affecté au perfectionnement de la publication et à l'augmentation des récompenses (et secours pécuniers à l'occasion, s'il y avait lieu) à la publication séparée d'œuvres intéressantes).

Nous croyons que ces quelques lignes suffiront à éclairer l'opinion de tous sur notre manière de faire et qu'au appui et un empressement général viendront nous aider dans la tâche difficile que nous avons entreprise et en même temps protéger contre l'attaque déplacée dont nous avons été l'objet.

L'administration de l'*Etcholier*.

N.-B. — Nous tâchons à faire connaître que nous avons entre chaque 1 cent que continuer une publique de ce genre, et qu'à l'avenir nous dédaignerons de répondre à toute attaque aussi peu fondée.

PETITE CORRESPONDANCE

Un inconnu. Voir sur le Bolton.

LE PACTEUR.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 7 juin

Naissances — Fernande Leclercq, rue de Gand 302. — Georgette Dupuis, rue de Vienne 1. — Jeanne Catteau, rue de Baisieux, 44 — Raimonde Adam, rue de Lopori, 15 — Dans Jeanne, rue de La Paix, 6. — Lucienne Mulier, rue du Cour-Joyeux, 7 — Julienne Hus, rue Nationale, 122 — Louis Vienne, rue Neuve, 10 — Marcel Dupuis, rue de la Tossée, 121 — Flora Bonte, rue Delobel, 17 — Achille Warhoron, rue de la Tranquillité.

Décès — Christine Dudal, 70 ans, ménagère, rue de Cassel, 2 — Hyacinthe Bugniard, 22 ans, sans profession, rue Gambetta, 89.

Mariage. — Entre : Charles Jacques, 27 ans, Pharmacien et Marie Bertrand, 24 ans, sans profession.

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies generales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Marche et gouttes, de 3 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les maladies sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
(BELFRANCE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES, PARIS, ROUBAIX, TOURCOING, HAUTMONT, VALENCIENNES, LENS, COMPIÈGNE, SAINT-AMAND, DOUAI, MONTDIDIER, DOULLENS, JEUMONT, DOMAIN, BETHUNE, CRÉIL, ORCHIES, CALAIS, AVESNES, ANZIN, BRUAY, LILLE, SAINT-POL, SOMAIN, ARRAS, BOULOGNE, ARMENTIÈRES, CAMBRAI, HÉNIN-LIÉTARD, ABBEVILLE, BOULAY, SAINT-OMER, HAZEBROUCK, WORMHOUDT, DUNKERQUE, LA BASSÉE

La Compagnie financière Belge-Française (BELFRANCE), fondée par un groupe financier français, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à échéance, avances sur titres, recouvrements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

SANG-STOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur BOLÉ, licencié ès sciences
Grande-Rue, 82, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

VICES DU SANG — DARTRES, ECZEMAS, ROUGEURS, PAPULES, disparaissent infailliblement par l'emploi du Dépositif Mexicain du Dr Jackson. Prix 5 fr. et de la Pommade Jackson, 3 fr. 50, unique pour les Dartres variqueuses. — Pharmacie Couvreur ; à la Pharmacie Brunoan, 2, rue de Lille à Tourcoing et dans toutes les pharmacies.

NÉCROLOGIE

10 juin. — Roquemas (Lille), Auxiliaire, Chemin d'Armentières, Bondues, Hallaert, Jean, Sellier, Wattrelos, Wasquehal, Wiroux, Roland, Tourcoing, Dumontier, Pauline.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché de Lille du 7 juin

Cuits tel jet cote com. 31... à ... — 0/0 cote comm. 31.56 — à ...
SUCRE — Sucre canné (cote offic.) 107.50 k ...
Sin pain n° 1 cote offic.) 105.36.
Sin Pas disponible. 96. —

Marché aux Veaux et aux Porcs gras d'Anvers du 1er au 7 juin

On avait amené 190 veaux et 110 porcs. Les veaux ont été vendus de 0 fr. 90 à 1 fr. 20 ; les porcs ont été vendus de 0 fr. 90 à 0 fr. 975 (19 à 19½ la livre) au bilog vivant.

Les cours de la hausse hebdo. — sans conformation spéciale a été vendu à 1 fr. 325. (26 c. 1/2).

Marchés de Paris

du 7 juin

FARINES : 12 marques. — Tendance ferme

	0/0	0/0				
Juin	27	27	J.-A.	27	90	28 —
Prochain	27.50	27 25	4 dern.	27	50	28 —
Marque parisienne				28	50	29 —

BLÉS. — Tendance ferme